

REPRÉSENTATIONS DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT CHEZ DES ÉLÈVES DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE DE LOMÉ (TOGO)

Kossi BITO

Université de Lomé (Togo)

E-mail : bitosh15@gmail.com

Résumé : Une des caractéristiques de la population togolaise est sa forte croissance et son extrême jeunesse. L'une des implications de cette forte croissance est le nombre sans cesse croissant de jeunes sans emploi et la nécessité de créer des emplois durables et de qualité. Les métiers de l'artisanat sont aujourd'hui considérés comme très efficaces dans la résolution des problèmes d'emploi. Mais que pensent les élèves du premier cycle du secondaire de ces métiers ? Leurs avis sont-ils influencés par certaines de leurs caractéristiques ?

L'objectif de la présente recherche est d'évaluer l'influence d'un certain nombre de variables dont le sexe, l'âge, le milieu social et les performances scolaires, sur les dispositions favorables ou défavorables des élèves de la classe de 4^e concernant les métiers de l'artisanat ainsi que les perspectives éventuelles de choix.

L'échantillon est constitué de 135 élèves dont 66 garçons 69 filles, des classes de quatrième des établissements publics et privés laïcs de la ville de Lomé.

L'évaluation permettant d'obtenir des informations sociodémographiques et celles portant sur les avis et les perspectives de choix a été faite par un questionnaire composé de questions fermées et de questions qui se situent sur une échelle de Likert en 7 points.

Les principaux résultats indiquent que les variables étudiées ont des influences, mais qui ne sont pas systématiques sur les avis des élèves concernant les métiers de l'artisanat et leurs perspectives de choix. Ces résultats sont discutés dans le cadre de l'orientation scolaire et professionnelle.

Mots-clés : Métiers de l'artisanat ; représentations ; perspective de choix ; orientation scolaire et professionnelle.

Abstract: One of the characteristics of the Togolese population is its high growth and extreme youth. One of the implications of this high growth is the growing number of the endless young unemployed graduates and the need to create sustainable and quality jobs. Crafts are today considered very effective in solving employment problems. But what do junior high

students think about these trades? Are their opinions influenced by some of their characteristics?

The objective of this research is to evaluate the influence of a number of variables, including gender, age, social background and academic performance, on the positive or negative dispositions of students in form three concerning crafts as well as possible prospects of choice.

The sample is made up of 135 students, including 66 boys and 69 girls, the fourth class of public and private secular schools in the city of Lomé.

The evaluation allowing to obtain socio-demographic information and those on the opinions and perspectives of choice was made by a questionnaire composed of closed questions and questions that are on a 7-point Likert scale.

The main results indicate that the variables studied have influences, but are not systematic on the pupils' opinions concerning crafts and their perspectives of choice. These results are discussed in the context of educational and vocational guidance.

Keywords: Craft trades; representations; perspective of choice; academic and professional orientation

Introduction

Une des caractéristiques de la population togolaise est sa forte croissance et son extrême jeunesse selon Amouzou (2012), se référant aux résultats du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2010. Selon l'OCDE (2016), les trois quarts de la population togolaise avaient en 2010, moins de 35 ans et les moins de 25 ans représentaient 60 % de la population. La croissance démographique s'est maintenue à un taux annuel moyen de 2.84 % depuis cette période. L'une des implications de cette forte croissance démographique est le nombre sans cesse croissant de jeunes sans emploi et la nécessité de créer des emplois durables et de qualité. La recherche de solutions au problème d'emploi oriente les réflexions vers les métiers de l'artisanat. Le secteur de l'artisanat fait partie de ceux qui jouent un rôle très important dans les économies des pays en voie de développement. Le secteur de l'artisanat comporte un ensemble de professions capables de fournir aux jeunes aussi bien en milieux urbains que ruraux, des revenus leur permettant de satisfaire à leurs besoins et d'assurer ainsi leur survie. Au Togo, les autorités gouvernementales œuvrent à rechercher des solutions les plus

appropriées pour la promotion du secteur de l'artisanat. En effet, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté - Complet (DSRP-C), comporte un programme de promotion et de développement du secteur de l'artisanat. Il a aussi été élaboré une Politique Nationale de Développement de l'Artisanat, qui a fait l'objet de validation en janvier 2011.

Les élèves déscolarisés s'orientent volontiers vers les formations professionnelles informelles des métiers de l'artisanat notamment la menuiserie, la couture, la coiffure. On peut se demander que pensent les élèves de ces métiers sans être déscolarisés. On peut simplement faire le constat que les effectifs d'élèves dans les filières formant aux métiers de l'artisanat dans les établissements secondaires de formation professionnelles sont faibles ; en réalité, ces établissements sont aussi en nombre limité. Le plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ) signalait en 2013 : « En termes de centres publics de formation technique et professionnelle, le pays ne compte actuellement que de 4 lycées techniques, 6 Centres Régionaux d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) et moins de 10 collèges d'enseignement techniques (CET) avec un faible niveau de qualification du personnel enseignant, des infrastructures et des équipements souvent inadaptés et vétustes. »

On ne peut parler de métiers de l'artisanat sans dire quelles catégories de professions regroupent ce secteur. La définition de l'artisanat n'est pas simple ; il n'existe pas une définition unique, mais des définitions variables selon les pays. Au Togo, l'activité artisanale est selon la loi 2012 - 009 du 11/06 /2012, portant code de l'artisanat, en son article premier, *« toute activité d'extraction, de production, de transformation de biens ou de prestations de services, exercée à titre principal ou accessoire par une personne physique ou morale, dont la maîtrise technique et le savoir-faire requièrent un apprentissage ou une formation assortie d'une pratique du métier, où le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante et où le mode de production, de transformation pouvant inclure des machines et outillages simples ne débouche pas sur une production automatisée »*. Le métier de l'artisanat s'exerce en principe essentiellement de façon manuelle, mais peut être renforcée par des machines.

Les métiers de l'artisanat sont de façon générale regroupés en quatre grandes catégories en France : l'alimentation, le bâtiment, la production et les services. Mais au Togo, la loi 2012 - 009 du 11/06 /2012, portant code de l'artisanat en République Togolaise, subdivise l'activité artisanale en 3 secteurs : l'artisanat de production et de transformation, celui de service et enfin celui d'art. Ce dernier secteur nous semble peu précis du point de vue des métiers qu'il comporte. En effet il est considéré par la loi citée ci-dessus, comme typique à un pays, impliquant la créativité et manifeste le cachet d'un peuple.

L'article 51 de la loi citée plus haut détermine huit (8) branches d'activités notamment :

- la petite restauration,
- les mines et les carrières, la construction et le bâtiment,
- la fabrication métallique, la mécanique, l'électromécanique, l'électricité et l'électronique,
- le bois et assimilés, le mobilier et l'ameublement,
- le textile, l'habillement, le cuir et les peaux,
- l'audiovisuel et la communication,
- l'hygiène et les soins corporels,
- l'artisanat d'art et traditionnel.

Nous devons reconnaître que les métiers varient selon les époques et selon les milieux. Alors que dans un milieu, des métiers peuvent tendre à disparaître à cause de l'évolution de la société, d'autres peuvent apparaître ou prendre une grande importance. Certains métiers de l'artisanat nécessitent un diplôme (un certificat de fin d'apprentissage ou d'un diplôme d'enseignement technique et professionnel), d'autres n'en nécessitent pas. Dans ce dernier cas, la maîtrise du métier et l'expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans reconnus par son milieu social suffisent selon la loi 2012 - 009 du 11/06 /2012, portant code de l'artisanat en République Togolaise.

S'agissant de l'importance de l'artisanat pour l'économie du pays, Amouzou (2012) affirme que l'artisanat constitue l'un des maillons importants de l'économie togolaise. Selon les données du Ministère de l'Economie et des Finances (2010) qu'il cite, il contribue à la formation du PIB national à hauteur de 18% en moyenne et à la réduction des

déséquilibres de la balance des paiements par le biais de la réduction des importations et des exportations des produits artisanaux. Selon le même auteur, des efforts sont faits au Togo en faveur du développement de ce secteur d'activité. En effet, il est doté d'un document de politique adopté en mai 2011 et d'un code en janvier 2012. On peut aussi noter l'existence de certaines institutions d'appui et de promotion de ce secteur, l'organisation des artisans en associations, en groupements, en syndicats, en fédérations. Il existe en outre, des structures de financement des activités des artisans, de renforcement de leur capacité, des Centres Artisanaux dans les régions et préfectures, du pays etc.

La formation à la profession d'artisan peut être formelle ou informelle. La formation formelle s'effectue dans les collèges et lycées techniques en trois ans. Ces établissements doivent pour certaines formations, être dotés de certains équipements coûteux. Ces établissements sont pour cette raison et d'autres, en nombre limité, avec des effectifs faibles d'élèves. La formation informelle s'effectue quant à elle dans les centres, les ateliers, auprès des maîtres artisans, etc.

Les choix des filières de formations professionnelles ou choix de métiers relèvent de l'orientation scolaire et professionnelle. D'un point de vue pratique, celle-ci a pour but d'informer, conseiller, aider une personne en âge de scolarité ou un jeune sans qualification professionnelle et même un adulte, en vue d'effectuer un choix entre les différentes filières (scolaires ou professionnelles), dans laquelle il pourrait s'insérer. D'un point de vue théorique elle s'intéresse à la genèse et au développement des intentions d'avenir et des intentions professionnelles, tout au long de la vie. La capacité de choisir une profession ou un métier est considérée comme résultant d'un processus qui remonte à l'enfance. De nombreux auteurs tels que Super, (1980) ; Gottfredson (1981 ; 1996) ; Dumora, (1990) considèrent que les connaissances, idées et perspectives de choix évoluent selon l'âge durant l'enfance et l'adolescence.

Alors que certaines théories comme celle de Krumboltz J., (1996), attribuent un rôle majeur au contexte, c'est-à-dire au milieu dans lequel vit le sujet, dans la construction des projets professionnels, d'autres comme celle de Super, considèrent la formation des projets d'avenir comme plus déterminée par une sorte de maturation dont les étapes ont un ordre

immuable. Le développement de carrière est pour Super (1980), un processus continu qui va de l'enfance jusqu'à la vieillesse, influencé par différents facteurs et qui est composé des différents rôles exercés par une personne au cours de sa vie. Cet auteur situe donc ce processus dans le contexte du développement de toute la personne à l'aide du modèle de l'arc-en-ciel de la carrière. Ce modèle a évolué depuis ses premières formulations dans les années 1950, jusqu'aux années 1990. L'objectif de la théorie de Super est de définir les principes pour les interventions d'orientations et de conseils efficaces.

Le choix professionnel est selon Gottfredson (1981), Gottfredson (1996), cité par Guichard et Huteau (2006), un processus développemental qui débute dès l'enfance. La théorie examine comment naissent et évoluent les cognitions à propos de soi et des professions. Autrement dit, elle étudie, à partir de l'enfance, le développement cognitif et ses effets sur le développement de carrière. Elle envisage le choix professionnel particulièrement comme un processus d'élimination des options qui s'offrent à l'individu, qui conduit au choix d'une profession.

Toutes ces théories mettent l'accent sur l'influence du milieu ou de l'environnement sur l'évolution des intentions professionnelles. Cela suppose que les informations que l'individu obtient concernant les métiers et professions, les informations dont il dispose sur sa situation familiale et sur le contexte jouent un rôle important. Celui-ci n'aura la maturité vocationnelle, c'est-à-dire ne sera capable d'effectuer les meilleurs choix que vers la fin de l'adolescence.

A un moment de la vie d'un individu, on peut s'interroger sur les représentations qu'il a d'une catégorie de métiers ou de professions, comme c'est le cas ici pour les métiers de l'artisanat. En principe si l'on se réfère aux résultats d'une étude réalisée par Gbati (2012), certains facteurs sont prépondérants à la maturité vocationnelle ; il s'agit notamment du nombre de redoublements, l'âge de l'individu, le fait d'être bon ou mauvais élève, le sexe, le milieu d'origine et le niveau de qualification du métier dont il s'agit.

Les représentations sont de façon générale, un ensemble d'idées, d'images, d'informations, d'opinions, d'attitudes, de valeurs, etc. (Bonardi et Roussiau ; 1999). Elles peuvent être considérées à la fois comme stables et dynamiques au sens où elles doivent maintenir leur équilibre interne. Pour

la psychologie sociale les représentations sont collectives, dynamiques et évolutives selon Bonardi et Roussiau (1999). Elles peuvent aussi concerner des milieux plus restreints comme la classe sociale ; elles peuvent dans ce cas être plus changeantes. Les représentations peuvent être individuelles.

Selon Moscovici, (1961) et Abric (1987), cités par Bonardi et Roussiau (1999), l'intérêt de l'étude des représentations, c'est qu'elles guident les actions et orientent les comportements. Pour Bonardi et Roussiau (1999), le système représentationnel possède trois dimensions :

- un ensemble d'informations (connaissances des sujets sur l'objet),
- une attitude générale qui marque les dispositions favorables ou défavorables de l'individu et du groupe envers l'objet,
- un « champ de représentation », c'est-à-dire une structure qui organise, et hiérarchise entre elles les unités élémentaires d'information.

On peut concernant les représentations d'un individu sur un sujet donné, identifier un noyau central selon Abric (1987), qui est tout élément ou ensemble d'élément qui donne à la représentation de l'individu, sa signification et sa cohérence. C'est ce noyau central qui organise cette représentation et accorde le poids et la valeur de chacun des éléments. Les représentations d'un individu sont influencées par plusieurs facteurs dont le contexte global, le statut de l'individu, les enjeux sociaux, les valeurs et idéologies. Cet aspect des représentations ne nous intéresse pas dans la présente recherche.

On sait qu'en France les adolescents et les adultes ont peu d'intérêt pour l'orientation vers les métiers de l'artisanat ; tout travail manuel y est considéré comme moins valorisant qu'une activité professionnelle pour laquelle le travail n'est pas manuel. En effet, selon Léonardis, Capdevielle-Mougnibas et Prêteur (2006), se référant à des auteurs comme Charlot (1999), considèrent que l'enseignement professionnel en France apparaît comme un dispositif en marge du système scolaire, destiné à accueillir les élèves les plus en difficulté. Cette dévalorisation de la voie professionnelle constitue un fait relativement ancien dans l'histoire du système scolaire français selon l'auteur.

De nombreuses questions peuvent se poser. On peut s'interroger sur ce que pensent les élèves du premier cycle du secondaire, et plus précisément ceux de la classe de 4^e, des métiers l'artisanat, lorsqu'ils ne sont

pas encore déscolarisés ? En d'autres termes, quelles sont les représentations de ces élèves concernant les métiers de l'artisanat. Valorisent-ils ces métiers ? Ces représentations ne sont-elles pas fonction de certaines variables telles que le sexe, du milieu social d'origine, l'âge de l'élève, la profession des parents et du parcours scolaire ?

L'objectif de cette étude est d'analyser et comprendre les opinions qu'ont les élèves de 4^{ème} sur les métiers de l'artisanat, ainsi que leurs perspectives de choix. Cette connaissance pourra contribuer aux actions de résolution des problèmes d'orientation et d'emploi.

Nous formulons l'hypothèse générale selon laquelle les élèves du premier cycle du secondaire n'ont pas une image positive des métiers de l'artisanat. De façon plus spécifique, nous postulons que :

- Les élèves de la classe de 4^e ont des avis défavorables concernant les métiers de l'artisanat. Ils les considèrent comme non valorisants, ne permettant pas de gagner suffisamment d'argent. Ils n'accepteraient pas aussi de choisir d'exercer ces métiers.
- Les avis des élèves concernant les métiers de l'artisanat sont plus favorables pour les filles que les garçons
- Les avis des élèves concernant les métiers de l'artisanat sont plus favorables pour les élèves les plus âgés
- Les avis des élèves concernant les métiers de l'artisanat sont plus favorables pour les élèves dont au moins un parent exerce un de ces métiers.
- Les préférences des secteurs d'activité sont fonction du sexe. Les garçons manifestent un intérêt pour le bâtiment et la production alors que les filles préfèrent le service et l'alimentation.

1. Méthodologie

1.1. Cadre d'étude et participants

Le cadre d'étude est la région Lomé-golfé. Nous ne disposons pas encore des statistiques scolaires de cette région pour l'année 2017 - 2018 ; mais celles de 2016 - 2017 indiquent qu'elle comptait en classe de 4^{ème}, 33844 élèves dont 16719 garçons et 17125 filles.

L'échantillonnage a été effectué par tirage au sort raisonné d'établissements scolaires puis de classes, lorsqu'il y en a deux ou plus. Deux classes d'établissements publics et deux d'établissements privés ont été

retenus. Ce choix s'impose en vue d'avoir une certaine diversification des informations. Notre échantillon est constitué 135 élèves dont 66 garçons et 69 filles des classes de quatrième des établissements publics et privés laïcs de la ville de Lomé. Certaines raisons nous ont amené à éliminer certains éléments de l'échantillon. Une de ces raisons est le fait de n'avoir pas bien rempli le questionnaire selon la consigne.

1.2. Outils de collecte des données

Nous avons utilisé pour le recueil des données un questionnaire, composé de questions fermées et de questions qui se situent sur une échelle de Likert en 7 points. Ce questionnaire a permis d'obtenir divers types d'informations notamment, l'identification des enquêtés, leurs avis sur les métiers de l'artisanat, la perspective de choix d'un de ces métiers. En effet, selon Bonardi et Roussiau, (1999), les sciences humaines disposent de plusieurs outils comportant des avantages et des limites pour étudier les représentations sociales. Nous avons préféré ici le questionnaire, compte tenu des objectifs de l'étude.

Une grille d'entretien avec les élèves ayant pour objet, leurs connaissances des métiers de l'artisanat, leurs avis et perspectives de choix.

1.3. Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en deux phases : la pré-enquête et l'enquête principale. La pré-enquête s'est déroulée en avril 2018 et a permis de vérifier la compréhension de l'outil de collecte de données et de l'améliorer. L'enquête proprement dite s'est faite en mai 2018. La passation du questionnaire a été collective. Celui-ci a été distribué aux élèves qui l'ont rempli à la suite d'une consigne qui leur a été lue. La durée d'administration du questionnaire est d'environ 25 minutes.

Les entretiens individuels ont eu lieu après le remplissage du questionnaire avec quelques élèves.

2. Résultats et discussion

2.1. Avis des élèves selon le sexe sur les métiers de l'artisanat

Tableau 1 : Répartition des élèves selon le sexe et leurs avis concernant les métiers de l'artisanat

	Sex	Effect.	Moyenne	Ecart-type	Comparaison
Statut valorisant ou non des métiers de l'artisanat	G	66	6,11	1,64	$t_{133} = 1,97$ S.05.
	F	69	6,57	0,99	
Gain d'argent par ces métiers	G	66	3,70	2,54	$t_{133} = 0,51$; Ns
	F	69	3,93	2,80	
Acceptation de choix d'un métier de l'artisanat	G	66	4,76	2,67	$t_{133} = 0,40$; Ns.
	F	69	4,74	2,69	

Les résultats indiquent d'abord que les élèves des deux sexes considèrent les métiers de l'artisanat comme valorisants : les moyennes sont de 6,11 pour les garçons et de 6,57 pour les filles sur un maximum de 7. Cet avis est plus favorable chez les filles que chez les garçons : $t_{133} = 1,95$; S.05.

Concernant le gain d'argent permis par ces métiers, les données indiquent que les élèves pensent qu'on ne peut pas gagner suffisamment d'argent avec ces métiers. Il n'y a pas de différence d'avis entre sur ce sujet entre sexe : $t_{133} = 0,51$; Ns.

De par les moyennes, aussi bien les garçons que les filles accepteraient de choisir d'exercer un métier de l'artisanat. Il n'y a cependant pas de différence entre sexe d'acceptation de choix éventuel de ces métiers : $t_{133} = 0,40$; Ns.

2.2. Avis des élèves selon l'âge sur les métiers de l'artisanat

Tableau 2 : Répartition des élèves selon l'âge et leurs avis concernant les métiers de l'artisanat

Avis	Age	Eff.	Moyenne	Ecart-type	Comparaison
Statut valorisant ou non des métiers de l'artisanat	Inférieur à 15 ans	83	6,42	1,11	$t_{133} = 0,79$; Ns
	15 ans et plus	52	6,21	1,69	
Gain d'argent par les métiers de l'artisanat	Inférieur à 15 ans	83	3,60	2,60	$t_{133} = 1,16$; Ns
	15 ans et plus	52	4,15	2,78	
Acceptation de choix d'un métier de l'artisanat	Inférieur à 15 ans	83	4,61	2,68	$t_{133} = 0,73$; Ns
	15 ans et plus	52	4,96	2,67	

Les résultats indiquent que quel que soit l'âge, les élèves valorisent les métiers de l'artisanat. Il n'y a pas de différence d'avis entre les élèves de moins de 15 ans et ceux de 15 ans et plus : $t_{133} = 0,79$; Ns. Il en est de même pour le gain d'argent, l'acceptation de choix d'un métier de l'artisanat.

2.3. Avis des élèves selon la profession des parents, sur les métiers de l'artisanat

Tableau 3 : Répartition de élèves selon la profession des parents et leurs avis sur les métiers de l'artisanat

	Activité professionnelle des parents	Effec.	Moyenne	Ecart-type	Comparaison
Statut valorisant ou non des métiers de l'artisanat	Un parent exerce un métier de l'artisanat	46	6,67	0,66	$F_{3, 131} = 2,16$; S. 10
	Les deux parents exercent des métiers de l'artisanat	26	6,46	1,33	

	Aucun parent n'exerce un métier de l'artisanat	63	6,05	1,67	
Gain d'argent par les métiers de l'artisanat	Un parent exerce un métier de l'artisanat	46	3,09	2,55	F3, 131 = 4,08 ; S.01
	Les deux parents exercent des métiers de l'artisanat	26	3,12	2,71	
	Aucun parent n'exerce un métier de l'artisanat	63	4,63	2,54	
Acceptation de choix d'un métier de l'artisanat	Un parent exerce un métier de l'artisanat	46	5,80	2,16	F3, 131 = 8,65 ; S.001
	Les deux parents exercent des métiers de l'artisanat	26	5,58	2,38	
	Aucun parent n'exerce un métier de l'artisanat	63	3,63	2,72	

L'ANOVA indique que les élèves considèrent les métiers de l'artisanat comme valorisants, que ce soit un seul parent qui exerce un métier de l'artisanat, les deux parents ou qu'aucun n'exerce les métiers de l'artisanat. Puisque les moyennes sont élevées. Elles sont respectivement de 6,66, pour le premier groupe, de 6,46 pour le second et de 6,07 pour le troisième. Il existe cependant une différence entre ces groupes du point de vue de leur valorisation des métiers de l'artisanat selon les activités des parents : $F_{2, 132} = 2,16$; S. 10. En effet, les élèves valorisent plus les métiers de l'artisanat lorsque leurs parents exercent ces métiers.

Il existe aussi une différence entre groupes du point de vue de leur avis concernant le gain d'argent par ces métiers : $F_{2,132} = 4,08$; S.01. Ce sont les élèves dont aucuns parents n'exercent ce métier qui considèrent qu'on peut gagner suffisamment d'argent par ces m'étiers.

Ce sont cependant les élèves dont un ou les deux parents exercent un métier de l'artisanat qui accepteraient plus volontiers de choisir d'exercer un métier de l'artisanat : $F_{3, 131} = 8,65$; S.001.

2.4. Préférence des élèves concernant les secteurs d'activités

Tableau 4: Répartition des élèves selon le sexe et le secteur d'activité de préférence

Secteurs d'activité	Garçons	Filles	Total
L'alimentation	13	11	24
Le bâtiment	16	2	18
La production	15	18	33
Le service	22	38	60
Total	66	69	135

Les résultats indiquent que les élèves sont plus nombreux à avoir une préférence pour les métiers de services, suivie de ceux de production : $\chi^2_3 = 30,57$; S.001.

Les préférences de choix éventuels diffèrent selon le sexe : $\chi^2_3 = 15,53$; S.001. Alors que les garçons manifestent un intérêt presque équitable pour tous les secteurs, les filles préfèrent plus le service et la production.

3. Discussion

Les résultats indiquent d'abord que les élèves de la classe de 4^{ème} des deux sexes considèrent les métiers de l'artisanat comme valorisants. Cet avis nettement plus favorable pour les filles que pour les garçons. Les garçons et les filles accepteraient de choisir d'exercer un métier de l'artisanat.

Concernant l'âge, on peut noter qu'il n'y a pas de différence d'avis portant sur la valorisation et la perspective de choix entre les élèves de moins de 15 ans et ceux de 15 ans et plus. Les résultats indiquent que quel que soit l'âge, les élèves valorisent les métiers de l'artisanat. Il n'y a pas de différence d'avis entre les élèves de moins de 15 ans et ceux de 15 ans et plus : Il en est de même pour le gain d'argent, l'acceptation de choix d'un métier de l'artisanat.

Ce sont ceux dont un ou les deux parents exercent les métiers de l'artisanat qui valorisent le plus ces métiers. L'activité professionnelle des parents a un effet sur l'appréciation de ceux-ci par les enfants. Ce sont eux qui au contraire pensent qu'on ne gagne pas suffisamment d'argent par ces métiers, mais qui accepteraient plus volontiers de choisir d'exercer un de ces métiers. Ceci traduit la disposition d'esprit à accepter d'exercer les professions des individus du milieu dont on est issu, même s'ils ne sont pas les plus socialement valorisés.

Les élèves préfèrent les métiers de services, suivis de ceux de production. Il y a une différence entre sexe : alors que les filles choisiraient le moins le bâtiment et l'alimentation, les garçons choisiraient presque équitablement tous secteurs.

On peut se demander pourquoi les élèves valorisent les métiers de l'artisanat et accepteraient exercer un de ces métiers ? Les données d'entretien avec quelques élèves, permettent de comprendre le fait que les élèves de 4^e aient une opinion favorable et soient disposés à effectuer le choix de ces métiers. En effet, les entretiens avec quelques élèves ont conduit à relever quelques éléments. D'abord, la difficulté des parents à financer les études jusqu'à l'université. Ensuite, l'incertitude d'avoir une scolarité bien réussie, à cause des examens qui sont considérés comme difficiles au Togo. Enfin, La difficulté d'être recruté comme fonctionnaire ou

d'avoir un bon emploi salarié. Les élèves disent cependant ne pas connaître beaucoup de métiers de l'artisanat ; ceci conduit à suggérer au service chargé de l'orientation au Togo, le Centre National d'Information et d'Orientation Scolaire et Professionnel, à mieux informer les élèves sur la nomenclature des métiers et professions. Le fait que les élèves pensent de façon générale qu'on ne gagne pas beaucoup d'argent en exerçant ces métiers mais qu'ils soient disposés à les choisir, apparaît comme une sorte de résignation. Cependant, même si les élèves ne l'ont pas eux-mêmes signalé, peut-être connaissent-ils dans leur entourage des personnes qui ont une réussite sociale en exerçant ces métiers. Les faits d'observations indiquent que certains artisans ont au Togo, des revenus supérieurs et un statut social meilleur à quelques agents de la fonction publique et salariés du secteur privé. De ce point de vue, Fiagan (2014), cité par Gneza (2017) a montré dans son étude que les acteurs de la pêche ont des revenus qui sont supérieurs aux revenus moyens de certains salariés. Il a relevé que la pêche est une activité rentable, car les résultats de ses travaux attestent que les propriétaires d'unité de pêche ont tous une maison.

En principe, les élèves de la classe de 4^e, ayant un âge de 14 -15 ans, n'ont pas encore la maturité vocationnelle pour effectuer adéquatement les choix professionnels selon la théorie de Super (1957), cité par Guichard et Huteau (2006), puisqu'il faut attendre la fin de l'adolescence pour avoir une stabilisation des compétences dans ce domaine.

Conclusion

Il est évident que tous les métiers ou professions ne sont pas valorisants ou ne permettent de gagner suffisamment d'argent, mais il est important au moment où se pose avec acuité le problème d'emplois des jeunes dans notre pays, de connaître les avis des élèves concernant les métiers de l'artisanat, ainsi que les secteurs de préférence. L'objectif de cette étude est d'analyser et comprendre les opinions qu'ont les élèves de 4^{ème} sur les métiers de l'artisanat, ainsi que leurs perspectives de choix. Les résultats apportent conformément à l'objectif des connaissances sur la valorisation, l'acceptation de choix des métiers de l'artisanat, en fonction d'un certain nombre de variables. En effet, les résultats indiquent que dans l'ensemble les élèves de la classe de 4^e valorisent les métiers de l'artisanat, mais qu'il

existe une différence selon le sexe ; ce sont les filles qui valorisent plus ces métiers. Lorsqu'un parent ou les deux exercent un métier de l'artisanat, les élèves valorisent ce secteur et acceptent plus que les autres de le choisir un métier, même s'ils pensent qu'on ne gagne pas beaucoup d'argent en exerçant ces métiers. Les résultats apportent aussi des informations sur les secteurs de préférence selon le sexe.

On peut affirmer par l'observation de son milieu, que les élèves déscolarisés effectuent volontiers le choix des métiers de l'artisanat au Togo. Certains élèves pourraient s'orienter vers les filières de formations techniques, s'ils sont bien informés. L'information des élèves sur les métiers et professions est un des rôles des services d'orientation scolaire et professionnelle. Il est important de mettre en place des mécanismes d'information et faire découvrir les métiers de l'artisanat aux élèves. Cela pourrait faire en sorte qu'un nombre plus important, s'y intéressent. Des formations dans ce secteur pourraient améliorer l'employabilité des jeunes et surtout le développement de l'auto-emploi.

Nos résultats ont des limites à leur généralisation. En effet, même si les avis des élèves sont plutôt favorables vis-à-vis de métiers de l'artisanat, l'étude est réalisée en milieu urbain et n'a pas concerné les élèves tous les milieux et niveaux scolaires au secondaire.

Références bibliographiques

- Amouzou Essè Aziagbé (2012). Étude diagnostique de référence sur la situation de l'emploi des jeunes au Togo, Rapport définitif, [En ligne]
http://www.youthpolicy.org/national/Togo_2012_Youth_Employment_Report.pdf.
- Bonardi Christine et Roussiau Nicolas (1999). Les représentations sociales. Paris, Dunod.
- Dumora Bernadette (1990). La dynamique vocationnelle chez l'adolescent de collège : continuité et rupture. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 19, p. 111 – 127.

- Forner Yann et Dosnon, O (1991). La maturité vocationnelle : le processus et son élaboration. *L'orientation scolaire et professionnelle*, N° 2, p. 203 - 218
- Gbati Koffiwai. Yanakou (2012). Les facteurs de maturité vocationnelle. Etude auprès des élèves des classes de troisième à Lomé au Togo. *Education et formation-e-297*, p. 123- 135.
- Gneza Kokou (2017). Statut scolaire et représentation des métiers d'artisanat chez des élèves du premier cycle du secondaire. Mémoire pour l'obtention du diplôme de Cadre Supérieur de Développement Social. Lomé
- Gottfredson Linda Susanne (1981). Circumscription and compromise: a developmental theory of occupational aspirations. *Journal of counseling psychology monograph*, 28, 6, 545- 579.
- Gottfredson Linda Susanne (1996). Gottfredson's theory of Circumscription and compromise, in Brown D., Brooks L. Associates (eds.). *Career, Choice and Development*, San Francisco, CA, Jossey-Bass, 179-232.
- Guichard Jean et Huteau Michel (2006). *Psychologie de l'orientation*. Paris, Dunod.
- Krumboltz John (1994). Career belief inventory, *Journal of Counseling and Development*, 72, 424-428.
- Léonardis Myriam de, Capdevielle-Mougnibas Valérie et Prêteur Yves (2006). Sens de l'orientation vers l'apprentissage chez les apprentis de niveau V : entre expérience scolaire et rapport à l'avenir. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 35, 1, p. 5-27.
- OCDE (2016). Enseignement supérieur et marché du travail au Togo : Comment valoriser les compétences ? Études du Centre de développement, Paris, Éditions OCDE, [En ligne] <http://dx.doi.org/10.1787/978926423901-fr>.
- République togolaise (2012). Loi 2012 - 009 du 11/06 /2012, portant code de l'artisanat en République Togolaise *Journal officiel de la République Togolaise* du 11 juin 2012
- République togolaise (2017). Annuaire national des statistiques scolaires, 2016-2017 : 52ème année.
- République Togolaise (2009). Document Complet de Stratégie de Réduction de la pauvreté, DSRP-C, Version finale, Lomé.

République Togolaise (2013). Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ) : orientations stratégiques. Ministère du développement a la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Version finale, Lomé.

Super Donald E. (1980). A Life-Span, Life-Space approach to Career Development. *Journal of vocational behaviour*, 13, 282 - 298.